

**Compte-Rendu  
Conseil municipal du 28 mars 2014**

### 1 - Election du maire

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Michel ROUSSEL, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Mme Françoise BAY a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal. Le plus âgé des membres du conseil municipal, Mr Jean Paul DESAGE, a pris la présidence de l'assemblée, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 18 conseillers présents et a constaté que le quorum était atteint. Il a invité le conseil à procéder à l'élection du maire, élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Le conseil municipal a désigné deux assesseurs Mme Emmanuelle EYRAUD FAURE et Mr Didier DUCROS.

Le dépouillement effectué, les résultats suivants sont annoncés :

- Nombre de votants	18
- Nombre de suffrages déclarés nuls	0
- Nombre du suffrage exprimés	18

Mr Michel ROUSSEL, ayant obtenu 18 voix, est déclaré élu maire au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

### 2 – Nombre d'adjoints

Le maire a indiqué que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et d'un nombre maximum d'adjoints correspondants à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5 adjoints au maximum.

Le maire propose au conseil les domaines de délégation qu'il envisage. Ceux-ci se déclinent autour de 5 pôles.

Le conseil approuve le découpage proposé en 5 domaines correspondant aux délégations d'adjoints. Le nombre d'adjoints ainsi fixé à cinq est adopté, à main levée, à l'unanimité.

### 3 – Election des adjoints

Sous la présidence de Michel ROUSSEL, élu maire, le conseil a été invité à procéder à l'élection des adjoints, au scrutin secret de liste à la majorité absolue et a laissé un délai de 15 mn pour le dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoint.

Mme Emmanuelle EYRAUD FAURE et Mr Didier DUCROS ont été désignés en tant qu'assesseurs.

Le maire a constaté qu'une seule liste de candidats avait été déposée et après opérations de vote et de dépouillement a proclamé le résultat suivant :

- Nombre de votants	19
- Nombre de suffrages nuls	0
- Nombre de suffrages exprimés	19

Ont été élus adjoints les membres de la liste conduite par Eveline SOUVIGNET, et comportant les noms suivants, dans l'ordre de présentation de la liste :

- Eveline SOUVIGNET
- Jean-Paul DESAGE

- Maxime TEYSSONNEIRE
- Daniel PERRET
- Josiane VARENNE

#### 4 – Désignation des délégués au Syndicat Départemental de l'Énergie

Monsieur le Maire rappelle que le renouvellement du Conseil Municipal issu des élections municipales de mars 2014 entraîne, comme à l'accoutumée, un renouvellement général des instances délibérantes des Établissements Publics de Coopération Intercommunale et des Syndicats Intercommunaux ou Mixtes auxquels la commune est adhérente.

Le Syndicat Départemental d'Énergies qui regroupe les 260 communes de la Haute-Loire et dont la commune est donc membre, est composé de 18 Secteurs Intercommunaux d'Énergie (S.I.E.), qui ont à la fois le rôle de représentation des communes et qui permettent des réunions de travail au niveau local.

La commune d'AIGUILHE appartient au Secteur Intercommunal d'Énergie du secteur Nord-Est au sein duquel elle sera représentée par deux délégués, qui seront Mrs Daniel JOUBERT et Marc PARRIN, élus à l'unanimité.

#### 5 – Désignation des délégués au SAE

Mrs Didier DUCROS et Daniel PERRET sont élus délégués titulaires au SAE, Daniel JOUBERT et Eveline SOUVIGNET sont leurs suppléants respectifs

#### 6 – Désignation d'un correspondant à la Défense

La candidature de Isabelle ROMEAS est retenue pour l'élection d'un correspondant défense.

#### 7 – Désignation d'un représentant au CNAS

La candidature de Jean Luc MILLION est validée par le conseil municipal pour le collège des élus en tant que représentant au CNAS.

#### 8 – Désignation d'un correspondant de crise ERDF

Le conseil municipal procède à l'élection d'un correspondant de crises ERDF et retient la candidature de Daniel PERRET.

#### Questions diverses

Une première approche est menée concernant les différentes commissions dans lesquelles les conseillers sont invités à participer. Cinq grands thèmes essentiels sont retenus :

- Cadre et vie et urbanisme
- Projets
- Finances
- Communication et vie associative
- Ecole Petite Enfance

Prochain conseil : le 22 avril à 18 h 30